



Le 29 novembre 2024

**Dest. : VICE-PRÉSIDENTS RÉGIONAUX  
SECTIONS ET INSTALLATIONS**

## **Mise à jour trimestrielle des membres de l'ACCTA**

À tous les membres de l'ACCTA,

Au début du mois, l'ACCTA a tenu une séance virtuelle de discussion ouverte avec ses membres. Comme la majorité des membres du Conseil exécutif se trouvaient à Ottawa pour participer à une réunion nationale de consultation patronale-syndicale, nous avons profité de l'occasion pour présenter notre mise à jour trimestrielle régulière sous la forme d'une assemblée publique. Pour ceux qui n'ont pas pu y assister, ce message résume les sujets abordés et fournit quelques informations supplémentaires et mises à jour.

### **Nouvelle direction à NAV Canada**

Comme vous le savez, Ray Bohn quitte son poste de PDG. Le 25 novembre, l'annonce a été faite que Mark Cooper sera son successeur à compter du 2 décembre. Au nom des membres de l'ACCTA, nous tenons à féliciter Mark Cooper pour sa nomination en tant que nouveau président-directeur général de Nav Canada. Il y a certainement de grands défis à relever et des questions en suspens qui l'attendent : Les négociations non résolues avec l'ASNAC, l'examen des avantages sociaux dans l'impasse et les négociations sur la classification au point mort figurent tous en haut de la liste, en plus du défi quotidien permanent que représente le maintien de la prestation de services avec notre personnel actuel. Nous entendons beaucoup parler des plans de changement ambitieux de NAV Canada, mais il y a d'autres enjeux qui comptent pour les employés et il est difficile d'envisager l'avenir tant que ces enjeux ne sont pas résolus. L'ACCTA fera clairement savoir à son nouveau PDG que nous continuerons à essayer de travailler de manière constructive et en collaboration avec la direction pour rendre NAV Canada à nouveau formidable, mais la coopération est une voie à double sens et les deux parties devront s'engager dans ce processus pour qu'il fonctionne. Nous espérons avoir une voix forte dans le processus de prise de décision de la Société alors que nous entrons dans cette nouvelle ère et nous espérons poursuivre la relation de collaboration et de respect qui a largement défini nos interactions avec la direction ces derniers temps. L'efficacité de Nav en tant que fournisseur de services et sa capacité à gérer le changement dépendent de la

THE VOICE OF CANADA'S AIR TRAFFIC CONTROLLERS | LA VOIX DES CONTRÔLEURS AÉRIENS DU CANADA

coopération et de l'engagement du groupe de contrôle du trafic aérien, et nous sommes convaincus que nous ne pourrions réaliser de grandes choses que si nous travaillons ensemble. Les semaines à venir devraient nous révéler si nous allons avancer de cette manière dans la coopération et accomplir de grandes choses ensemble, ou si nous allons nous voir imposer un programme sans tenir compte de nos droits, de nos besoins et de nos préoccupations

### **Soutien aux membres de ASNAC à NAV Canada**

Au moment de notre assemblée publique, nos collègues du groupe de négociation ASNAC avaient atteint le triste cap des 500 jours sans contrat. Au moment de cette mise à jour, deux autres semaines se sont écoulées. L'ACCTA est très solidaire de l'ASNAC et exhorte NAV Canada à respecter son engagement à l'égard d'une « entreprise unique » en suivant le long modèle de négociation établi. Les employés de l'ASNAC constituent un élément essentiel et précieuse de notre main-d'œuvre et méritent une convention collective juste et équitable. S'il vous plaît, donnez-leur cette convention.

### **Les membres de l'ACCTA à Transports Canada**

Nos membres à Transports Canada travaillent également sans convention collective depuis le 30 juin 2022 (un total de 878 jours au moment de la rédaction). Ils sont parvenus à une impasse avec le Conseil du Trésor plus tôt cette année et ont tenté de trouver une solution par la médiation en octobre. Malheureusement, ils restent très éloignés l'un de l'autre en ce qui concerne les salaires et se dirigent vers l'arbitrage au début de l'année prochaine. Ces membres assurent une surveillance importante et jouent un rôle significatif en veillant à ce que NAV Canada reste conforme à la réglementation de Transports Canada. Faites en sorte qu'ils se sentent les bienvenus si vous les rencontrez dans vos installations et faites-leur savoir que nous sommes solidaires avec eux.

### **Processus de révision des avantages sociaux**

Nous avons le regret d'informer les membres que le processus de révision des avantages sociaux est dans une impasse et que nous allons procéder à un arbitrage pour trouver une solution. Bien que des progrès aient été réalisés dans certains domaines, l'érosion de la valeur de notre régime due à l'inflation au fil des ans doit être abordée. Les prestations constituent un élément essentiel de notre régime de rémunération et leur diminution a des répercussions importantes sur nos membres et leurs familles. Il est essentiel de s'attaquer à ces problèmes, non seulement pour les employés actuels, mais aussi pour les efforts de recrutement. Nous tiendrons les membres informés de l'évolution de ce processus qui, malheureusement, devrait prendre un certain temps.

### **Discussions sur la classification**

En ce qui concerne la lettre d'entente sur la classification signée pendant les négociations collectives, nous avons le regret d'annoncer qu'aucun accord n'a été trouvé sur la manière de procéder avec le rapport du comité. Ce rapport a nécessité beaucoup de temps et d'efforts, et nous remercions les membres du comité, **Richard Davenport** et **Kristen Wicks**, pour leur excellente contribution. Les négociations avec la Société sont en cours et nous partagerons le

rapport au moment opportun en le publiant sur notre site web dans la section Classification. Des mises à jour sur d'autres questions de classification peuvent également être trouvées sur le site. Ce point, ainsi que notre entente sur la formation par une tierce partie, étaient des éléments importants de notre dernier cycle de négociations collectives et des éléments vitaux qui nous ont permis de parvenir à une conclusion rapide de ces négociations. Il est regrettable et frustrant que cette question ne soit toujours pas résolue

### **Développements réglementaires**

Sur le front de la réglementation, l'ACCTA s'est activement engagée dans des actions de lobbying auprès du gouvernement fédéral et dans l'établissement de relations. Ces efforts, ainsi que les résultats de l'audit de l'OACI pour le Canada en 2023 ont conduit à plusieurs initiatives réglementaires qui pourraient avoir un impact direct sur notre profession. En outre, des propositions de réglementation sur la dotation ATC et la gestion des flux de trafic aérien (ATFM) sont également en cours d'élaboration. Ces changements prendront du temps, mais ils sont potentiellement importants pour notre profession et les membres doivent en être conscients. Nous nous engageons à veiller à ce que tout amendement serve les intérêts de la sécurité aérienne, de nos membres et de notre profession.

### **Plaidoyer international**

Outre les efforts déployés au niveau national, l'ACCTA a accru sa participation et son influence dans l'élaboration des politiques internationales. Plusieurs membres de l'ACCTA participent activement à des groupes de travail et à des comités de l'IFATCA, de l'OACI et de l'ITF. C'est une bonne chose pour NAV Canada et pour l'ACCTA. Nous remercions tout particulièrement **Fred Cosgrove, Dan Walker, J.-F. Lepage, Sylvie Lemay** et d'autres pour leurs contributions. L'influence de l'ACCTA s'est également accrue d'autres façons, le président **Nick von Schoenberg** ayant été élu à la présidence du sous-comité ATM de l'ITF ainsi qu'à celle de la Global Air Traffic Controllers Alliance plus tôt cette année.

### **Programme de normes professionnelles**

L'introduction d'un programme de normes professionnelles de l'ACCTA est un développement important à venir. Inspiré de programmes similaires mis en œuvre par American Airlines, NATCA et ALPA, ce programme vise à promouvoir et à garantir le professionnalisme de nos membres. Ce programme vise à promouvoir et à garantir le professionnalisme au sein de notre profession sensible à la sécurité. Dans les semaines à venir, nous prévoyons de demander aux membres de manifester officiellement leur intérêt afin d'identifier des volontaires à participer à l'élaboration du programme et de définir le plan d'affaires. NAV Canada s'est engagé à appuyer le programme en principe. Restez à l'écoute pour d'autres mises à jour à ce sujet.

### **Séminaire national de formation**

Dans le cadre de nos efforts continus pour offrir une formation et un contact direct avec nos représentants syndicaux bénévoles, nous organiserons un séminaire national de formation en janvier 2025. Ce séminaire de deux jours offrira une formation spécialisée aux présidents des sections de tout le pays. Après le succès des séminaires régionaux de l'année dernière, nous

nous réjouissons de cette initiative nationale et espérons continuer à nous appuyer sur les connaissances, l'expertise et l'influence de nos représentants syndicaux bénévoles.

De plus, Jerry Brodt, VPR des Prairies, vérifiera les cours proposés à l'ATX de la NATCA, qui se tiendra à Las Vegas en décembre, afin d'élaborer un cours visant à améliorer le processus d'accueil des nouveaux bénévoles de l'ACCTA.

### **Congrès 2025 de l'ACCTA**

Nous entrons dans une année de congrès, avec notre congrès triennal de l'ACCTA prévu pour juin 2025 à St-Jean, Terre-Neuve. Les préparatifs sont en cours, y compris la création d'une section spécifique au congrès sur notre site Web, qui contiendra des mises à jour et des détails au fur et à mesure qu'ils seront disponibles.

Nous vous remercions tous pour votre dévouement, votre professionnalisme et votre engagement continu.

En toute solidarité,

Nick von Schoenberg  
Président

Scott Loder  
Vice-président exécutif